

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 07/04/2012

**ASL DOMAINE GOLF DE ROQUEBRUNE
ASL DOMAINE DU GOLF
83520 ROQUEBRUNE S/ARGENS**

Procès-Verbal

Sur convocation du syndic, CABINET BENOIST, Administrateur d'immeuble et syndic en exercice, par lettre recommandée avec accusé de réception, les copropriétaires de l'immeuble sus-énoncé se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire.

111 Copropriétaires sur 172 totalisant 112/173 Tantièmes sont présent ou valablement représentés ainsi qu'en fait foi la feuille de présence.

La séance est déclarée ouverte à 10:09 après signature de la feuille de présence.

Ne sont ni présents ou représentés : ALMSTEDT (1), ARNERUD HAKAN (1), ASHBROOK DAVID (1), BELFRAGE JAN (1), BERCKMOES VANBIERVLIET JOHN (1), BIEBAUT JOHAN (1), BIETIGER ALAIN (1), BONNOME AGNES (1), BONNOT THIERRY (1), CAMAIL MAGALIE (1), CAPAROS CHANTAL (1), CHOPRA KULDEEP KUMAR (1), COPPOCK VINCENT (1), DAUME JOCHEN (1), DIEDERICH MATHILDE (1), DRATLER (1), FALKUM LEIF ROAR (1), GARDE KLAUS (1), GOMEZ RENE (1), HENTRICH (1), HILD DIETER (1), HOLLIS GEORGE (1), HOPMAN CORNELIS (1), HORN JOHAN (1), JONCOUR JACQUELINE (1), JULIEN PIERRE (1), JUNGBLUTH (1), LA GARRIGUE (1), LA GARRIGUE - M. VERVER (1), LEGRAS FRANCOIS (1), LEMOIGN ALAIN (1), LOF BERNT (1), LOPEZ PIERRE & ISABELLE (1), MARSOLLIER (1), MAYBERRY C/ GRILLET D. (1), MC GEADY ANDREW (1), MONTESINOS ALBERT (1), NORDBY (1), OBERTUFER (1), PASCAULT MARTINE ET CROZET ANN (1), PMNRJ- MR RACLE (1), RAISARO ARTURO OU MME. KLERSY (1), SASSE KLAUS (1), SCI PIERRE EVOLUTION INVESTISS (1), SEBAN EMMANUEL (1), SERVER SERGE (1), SIGNORI PAOLO (1), SKARENDAHL SVEN OLOF (1), STOLL (1), SUNDGAARD HANS (1), T.L.C. (1), THOMASSEN (1), THONNARD JEAN LOUIS (1), TRONSTAD ANNE (1), VALVER (1), VERHAAK JOSEPHUS (1), WEMMEL JAN (1), WILHELMUS BOS (1), WIPF HENRI (1), ZAMBARDI GILLES (1), ZEHNDER ALBERT (1) Représentant 61 / 173 Tantièmes

RESULTAT DES VOTES

1. ELECTION DU BUREAU DE SEANCE (art 24)

Mr Gerrit Van Schouwenburg, Président en fonction appelle à candidature pour les postes:

- scrutateur
- secrétaire

English version : The Président , Mr VAN SCHOUWENBURG asks for candidate to be part of the Board .

- Ont voté pour :
112 / 112 voix

- Se sont abstenus :
Néant

- Ont voté contre :
Néant

En conséquence de quoi cette résolution est acceptée à l'unanimité des voix présentes ou représentées.

2. COMPTE RENDU DU PRESIDENT SORTANT (art 24)

Prise de parole du Président et présentation des actions 2011

english version: message of the President; presentation of 2011 actions.

- Ont voté pour :
112 / 112 voix

- Se sont abstenus :
Néant

- Ont voté contre :
Néant

En conséquence de quoi cette résolution est acceptée à l'unanimité des voix présentes ou représentées.

3. COMPTES 2011 (art 24)

Approbation des dépenses de fonctionnement de l'exercice selon état joints à a convocation; Financement du dépassement du budget sur le Fond de prévoyance .

Les états comptables ont fait l'objet d'une vérification par le Trésorier

English version: approval of the 2011 accounts as stated in the enclose documents ; exceeding amount to be financed by the spare funds ;

These accounting documents have been verified by the ASL Treasurer

- Ont voté pour :
103 / 112 voix

- Se sont abstenus :
Néant

- Ont voté contre :
AUBRY FRANCIS (1) , BILLETTE DANIEL (1) , CORVILAIN J. PAUL (1) , DE LA BARRERIE-MR BONNICHON (1) , DU SOLEIL (1) , FOUGNIES DENISE (1) , HAEGEL BERNARD (1) , KIEFFER (1) , TESNIERE JACQUES (1) Représentant 09 / 112 voix

En conséquence de quoi cette résolution est acceptée à la majorité des voix présentes ou représentées.

4. QUITUS (art 24)

Quitus à donner au membres du Bureau et au gestionnaire sous contrat sur les actions menées en 2011.

English version: confidence vote to be given the committees as well as to the administrator about the 2011 actions.

- Ont voté pour :
103 / 112 voix

- Se sont abstenus :
Néant

- Ont voté contre :
AUBRY FRANCIS (1) , BILLETTE DANIEL (1) , CORVILAIN J. PAUL (1) , DE LA BARRERIE-MR BONNICHON (1) , DU SOLEIL (1) , FOUGNIES DENISE (1) , HAEGEL BERNARD (1) , KIEFFER (1) , TESNIERE JACQUES (1) Représentant 09 / 112 voix

En conséquence de quoi cette résolution est acceptée à la majorité des voix présentes ou représentées.

5. ELECTION DES SYNDICS (BUREAU DE L ASL) (art 24)

Vote sur les candidatures de :

- Mr BREUER
- Mr GERMENTIER
- Mr HANIN
- Mme DE JERPHANION
- Mr LEHEMBRE
- Mr LAUWERS
- Mr VAN SCHOUWENBURG

- Ont voté pour :
112 / 112 voix

- Se sont abstenus :
Néant

- Ont voté contre :
Néant

En conséquence de quoi cette résolution est acceptée à l'unanimité des voix présentes ou représentées.

6. DELEGATION ADMINISTRATIVE ET COMPTABLE (art 24)

Approbation pour une durée de un an d'un contrat de Délégation d'une mission de gestion administrative et comptable annexé de la Convention de Services Rendus ,confié à l'Agence BENOIST de Ste Maxime , régularisé par le Trésorier;
proposition annuelle fixée à 13.694,20 euros TTC.

English version: renewal of the Administration Contract and its Service Level Agreement with Agence BENOIST; annual proposal for 13.694,20 € TTC.

- Ont voté pour :
109 / 112 voix

- Se sont abstenus :
Néant

- Ont voté contre :
ARNOULD JOEL (1) , DU SOLEIL (1) , MENAGER PATRICE (1) Représentant 3 / 112 voix

En conséquence de quoi cette résolution est acceptée à la majorité des voix présentes ou représentées.

7. DEMANDE DE M.BERNARD,COLLARD ET BENDALL: APPLICATION DU NOUVEAU TABLEAU DE REPARTITION (art 24)

A la demande de M. Bernard,Collard et Bendall:Application du nouveau tableau de répartition rétroactivement à partir de 2009

English version : On request of M. Bernard, Collard and Bendall : recalculation of annual fees for 2009 and 2010 to apply 2011 SHON basis calculation.

- Est arrivé en cours du vote :
WIPF HENRI Représentant 1 / 172 Tantièmes
Le nombre de tantièmes des présents est désormais de :112 Tantièmes

- Ont voté pour :
77 / 112 voix

- Se sont abstenus :

LEE (1) , SAUTE PAUL EMILE (1) Représentant 2 voix

- Ont voté contre :

AUBRY FRANCIS (1) , BENDALL PETER (1) , BILLETTE DANIEL (1) , BURCHFIELD MARK (1) , CHAMBERS MORGAN JAMES INTL -M (1) , CORVILAIN J. PAUL (1) , DE LA BARRERIE-MR BONNICHON (1) , DEVELAY JEAN CLAUDE (1) , DU SOLEIL (1) , DUCA ANDRE (1) , DUPIN ALAIN (1) , FJORAN STURLA (1) , FOUGNIES DENISE (1) , FRANSSEN-DEVAUX BRIGITTE (1) , GIANCOMETTI LAURENT (1) , GIBBONS ROY RIHARD (1) , GOODWIN BARRY (1) , HAEGEL BERNARD (1) , HIRONS DICK (1) , JENSEN GUNNAR (1) , KIEFFER (1) , KNIGHT STEPHEN (1) , LOLA (1) , MANSIER ROLAND (1) , MARTIN DENIS (1) , MARTINI FRANCK (1) , MINTFELL PROPERTIES LIMITED (1) , OWESEN LARS (1) , RUFLI ROBERT (1) , SAINT ANDREWS (1) , TESNIERE JACQUES (1) , WINFIELD MATTHEW (1) , WIPF HENRI (1) Représentant 33 / 112 voix

En conséquence de quoi cette résolution est acceptée à la majorité des voix présentes ou représentées.

8. RESOLUTIONS DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE DU 17/04/2004 (art 24)

a/ Quitus du compte rendu de gestion/approval on management actions

b/Quitus du compte-rendu financier/approval on financial actions

c/Vote du budget prévisionnel/approval of the budget

d/Mise en conformité de la piscine/pool conformity

e/Remplacement de la rambarde bois de la terrasse couverte/replacing of the wood rails of the covered terrace.

f/Mise en place d'un system anti-pigeons/protection against pigeons

g/Mise en place de cellules supplémentaires sur le portail/gate fitting with the new captors

h/Remplacement du sable/pool sand replacing

i/Vote d'un contrat d'entretien pour les espaces verts ASL/ASL gardening contract to act

- Ont voté pour :

104 / 112 voix

- Se sont abstenus :

Néant

- Ont voté contre :

AUBRY FRANCIS (1) , BILLETTE DANIEL (1) , CORVILAIN J. PAUL (1) , DE LA BARRERIE-MR BONNICHON (1) , DU SOLEIL (1) , DUPIN ALAIN (1) , MARTINI FRANCK (1) , TESNIERE JACQUES (1) Représentant 8 / 112 voix

En conséquence de quoi cette résolution est acceptée à la majorité des voix présentes ou représentées.

9. VOTE SUR LES RESOLUTIONS DE L'AGE DU 30 OCT 2004 (art 24)

a/Vote sur la pose de la barriere de sécurité autour de la piscine/approval of the pool protection fence.

b/Vote sur la remise en état de l'arrosage automatique/approval of the watering system repairing

- Ont voté pour :

104 / 112 voix

- Se sont abstenus :

Néant

- Ont voté contre :

AUBRY FRANCIS (1) , BILLETTE DANIEL (1) , CORVILAIN J. PAUL (1) , DE LA BARRERIE-MR BONNICHON (1) , DU SOLEIL (1) , DUPIN ALAIN (1) , MARTINI FRANCK (1) , TESNIERE JACQUES (1) Représentant 8 / 112 voix

En conséquence de quoi cette résolution est acceptée à la majorité des voix présentes ou représentées.

10. VOTE SUR LES RESOLUTIONS DE L'AG 13/04/2006 (art 24)

a/Quitus aux syndicats/confidence vote to the syndics

b/Approbation des comptes et quitus aux syndicats/accounts approval and confidence vote to the syndics.

c/Nouvelle désignation de directeur a SARL Lombard/new election of LOMBARD SARL as director

d/Vote du budget prévisionnel 2007/Approval of 2007 budget

e/Mise en place d'un controle d'accès par lecteur sur les deux portillons piscine/pool fitting with new access system on both pedestrian doors.

f/ Rejointement partiel du dallage de la plage piscine/local repairing of the pool surrounding floor.

g/Réfection de deux pédiluves/refitting of both footbaths

h/Vote sur la suppression des digicodes portail et extension du système TELPASS/vote about suppressing of front gate code as well as TELPASS system.

i/Mise en place de lettres en fer forgé DOMAINE DU GOLF DE ROQUEBRUNE au-dessus du portail/creation of ironmade sign on the upper part of the front gate.

j/Vote d'un budget de €10.000 pour menus travaux sous couvert du Président et des membres du bureau de l'ASL/Decision to approve a 10.000 euros budget for small working to be decided by the President and board members.

k/Vote d'un budget de €5000 pour plantations sous couvert du président et des membres du bureau de l'ASL/decision to approve a 5.000 euros budget for plants to be decided by the President and board members.

- Ont voté pour :
104 / 112 voix

- Se sont abstenus :
Néant

- Ont voté contre :
AUBRY FRANCIS (1) , BILLETTE DANIEL (1) , CORVILAIN J. PAUL (1) , DE LA BARRERIE-MR BONNICHON (1) , DU SOLEIL (1) , DUPIN ALAIN (1) , MARTINI FRANCK (1) , TESNIERE JACQUES (1) Représentant 8 / 112 voix

En conséquence de quoi cette résolution est acceptée à la majorité des voix présentes ou représentées.

11. NOUVEAUX STATUS ET CAHIER DES CHARGES (art 24)

a/L'assemblée demande au syndic de prendre l'ensemble des mesures nécessaires pour s'assurer que la participation et le vote de chaque membre individuellement tel que défini à l'Art 7 des statuts soit à tout moment respecté et sauvegardé de tous les moyens nécessaires. English version: The Assembly asks the syndicate to take all necessary actions to ensure that the participation and vote in the Assembly by the individual members as presently worded in art.7 of the by-laws is safeguarded by all means.

b/ art 10: un membre égal une voix ou sur la base de tantièmes/one man one vote or the basis of tantiemes

c/Modus I: certaines modifications sont à faire en vertu de l'ordonnance de 2004/ minimum adaptations as required by the ordonnance 2004.

d/Modus II= Modus I plus : articles permettant de solder les charges dues/articles to facilitate collection of charges. [art 26 mutations].

e/Modus III= Modus II plus: adaptation aux fins d'améliorer les points administratifs/adaptation related ti organizational issues [art 9 convocations; art 17 désignation; art 21 comités; art 27 fond de prévoyance;art 15 contestation]

f/Modus IV: toutes les modifications proposées/all proposed modifications

g/cahier des charges/obligations document.

Cette résolution ne fait pas l'objet d'un vote.

12. DEMANDE DE MR SEMET: VOTER TOUS LES PROJETS PROPOSES PAR LES COMITES (art 24)

A la demande de Mr SEMET: voter tous les projets proposés par les comités.

English version : Request of Mr SEMET to vote on each project proposed by each Committee.

- Ont voté pour :

COSTELLO DAVID (1) , DE TAFFE (1) , HEYE LUC (1) , LAFFAY TODESCHINI PAULETTE (1) , LAMMIE GORDON (1) , LEE (1) , OWESEN LARS (1) , SAUTE PAUL EMILE (1) , SEMET BRUNO (1) Représentant 9 / 112 voix

- Se sont abstenus :

Néant

- Ont voté contre :

103 / 112 voix

En conséquence de quoi cette résolution est refusée à la majorité des voix présentes ou représentées.

13. PRESENTATION DU COMITE ESTHETIQUE/ESTHETIC COMMITTEE PRESENTATION (art 24)

a/ Vote modifications/constats: rien à voter- None

b/Vote budget: le budget proposé est de 1500€/proposed budget is 1500 euros.

- Ont voté pour :

111 / 112 voix

- Se sont abstenus :

LAFFAY TODESCHINI PAULETTE (1) Représentant 1 voix

- Ont voté contre :

Néant

En conséquence de quoi cette résolution est acceptée à la majorité des voix présentes ou représentées.

14. PRESENTATION DU COMITE ESPACES VERTS/GARDEN COMMITTEE PRESENTATION (art 24)

a/Vote des projets: replantations dans le Domaine à 10.000€/planting plan for 10.000 euros.

- Ont voté pour :

112 / 112 voix

- Se sont abstenus :

Néant

- Ont voté contre :

Néant

En conséquence de quoi cette résolution est acceptée à l'unanimité des voix présentes ou représentées.

b/Vote: achat d'une tondeuse (5000€) /Lawn mower acquisition

- Ont voté pour :

112 / 112 voix

- Se sont abstenus :

Néant

- Ont voté contre :

Néant

En conséquence de quoi cette résolution est acceptée à l'unanimité des voix présentes ou représentées.

c/ vote:confirmation de ne pas bruler les dechets verts/ green waste burning forbidden

- Ont voté pour :
108 / 112 voix

- Se sont abstenus :
Néant

- Ont voté contre :
DESERT CHRISTIAN (1) , DUPIN ALAIN (1) , GIBBONS ROY RIHARD (1) , WIPF HENRI (1)
Représentant 4 / 112 voix

En conséquence de quoi cette résolution est acceptée à la majorité des voix présentes ou représentées.

d/ Approbation du budget: le budget proposé est de 38.000€/ proposed budget of 38.000 euros.

- Ont voté pour :
110 / 112 voix

- Se sont abstenus :
WIPF HENRI (1) Représentant 1 / 112 voix

- Ont voté contre :
LAMMIE GORDON (1) Représentant 1 / 112 voix

En conséquence de quoi cette résolution est acceptée à la majorité des voix présentes ou représentées.

15. PRESENTATION DU COMITE INFRASTRUCTURE/INFRASTRUCTURE COMMITTEE PRESENTATION (art 24)

a/Vote des projets: il n'y pas de projets à voter/None

b/Demande de Mr MENAGER: suppression du ralentisseur au portail/Request of Mr MENAGER: suppressing of the gate slowdown system

c/Approbation du budget: le budget proposé est de 27.000€/vote on the budget of 27.000 euros

.

- Ont voté pour :
107 / 112 voix

- Se sont abstenus :
Néant

- Ont voté contre :
AMAUDRUZ PIERRE - ALAIN (1) , AUGER EMMANUEL (1) , OWESEN LARS (1) , RIZZON DOMINIQUE (1) , SAUTE PAUL EMILE (1) Représentant 5 / 112 voix

En conséquence de quoi cette résolution est acceptée à la majorité des voix présentes ou représentées.

16. PRESENTATION DU COMITE PISCINE/POL COMMITTEE PRESENTATION (art 24)

a/Vote des projets: il n'y a pas des projets à voter/None

b/Demande de Mr MENAGER: positionnement des lecteurs de badges/Request of Mr MENAGER: badge readers to be moved
c/Approbation du budget: le budget proposé est 21.000€/Approval of budget for 21.500 euros.

- Ont voté pour :
108 / 112 voix

- Se sont abstenus :
MANSIER ROLAND (1) , SAUTE PAUL EMILE (1) , WIPF HENRI (1) Représentant 3 voix

- Ont voté contre :
OWESEN LARS (1) Représentant 1 / 112 voix

En conséquence de quoi cette résolution est acceptée à la majorité des voix présentes ou représentées.

17. BUDGET/GENERAL BUDGET (art 24)

a/Approbation du budget: le budget proposé est de 250.000€/Approval of the general annual budget proposed at 250.000 euros.

- Ont voté pour :
111 / 111 voix

- Se sont abstenus :
LAMMIE GORDON (1) Représentant 1 voix

- Ont voté contre :
Néant

En conséquence de quoi cette résolution est acceptée à la majorité des voix présentes ou représentées.

18. DIVERS/OTHERS (art 24)

a/Respect du golf/Respect the Golf course
b/Code du portail/Front gate code
c/Questions

Cette résolution ne fait pas l'objet d'un vote.

➤ **Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 13:22.**

Le Président,
VAN
SCHOUWENBURG
GERRIT

1^{er} Assesseur,

2^{ème} Assesseur,

Le secrétaire
Mme. DALL'ERTA V.

Rappel : Alinéa 2 de l'article 42 de la loi du 10 Juillet 1965.

« Les actions qui ont pour objet, de contester les décisions des assemblées Générales, doivent à peine de déchéance, être introduites par les Copropriétaires opposants ou défaillants dans un délai de

2 mois, à compter de la notification des dites décisions, qui leur est faite à la diligence du syndic (L.n.85-1470,31 déc. 1985, art 4),

Dans un délai de deux mois à compter de la tenue de l'Assemblée Générale sauf en cas d'urgence, l'exécution par le Syndic des travaux décidés par l'Assemblée Générale, en application des articles 25 et 26, est suspendue jusqu'à l'expiration du délai mentionné à la première phrase du présent alinéa. »